



# L'Informel

Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil  
 625, rue Chicoine, bur. 300, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9J3  
 Téléphone : 450-455-6651 - Fax : 450-455-0083 - courriel : [serve@videotron.ca](mailto:serve@videotron.ca) - [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net)



**Mot de la présidente**

## Le temps des fêtes arrive à grand pas...



À tous les enseignantes, les enseignants et à tous nos autres fidèles lecteurs, les membres de l'exécutif du SERV vous souhaitent un merveilleux temps des Fêtes.

Vous aurez certainement l'occasion, entre la dinde et les cadeaux, de réfléchir et de discuter avec vos proches de la conjoncture, de l'actualité et du mouvement néolibéral qui nous frappe de plein fouet avec ses idées un peu alarmantes pour l'éducation au Québec :

- ◆ L'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année, annonce faite par Jean Charest, certainement pour obtenir d'avantage de votes lors des prochaines élections. Nous savons que les conditions d'implantation ne sont pas au rendez-vous : Trop d'élèves en difficulté intégrés dans les classes, manque de personnel qualifié, projet difficile à réaliser dans les classes à degrés multiples, élèves déjà bilingues fréquentant nos écoles, élèves allophones, etc.
- ◆ Les caquistes de François Legault avec leurs merveilleuses idées de paye au mérite, d'évaluation des enseignants, de performance des écoles. Toutes ces idées expérimentées ailleurs dans le monde et qui ne donnent pas les effets escomptés. Le financement selon la performance est une illusion, une utopie.
- ◆ Les coupures de 300 millions dans les commissions scolaires. Coupures devant être faites dans l'administration. Ouf! Nous en ressentons déjà les effets dans les services aux élèves. Les commissions scolaires qui devront peut-être fusionner entre elles pour en limiter le nombre et qui deviendront, quand le congrès libéral sera prêt, des coopératives de services.
- ◆ Les attaques incessantes des Péladeau de ce monde sur nos régimes de retraite, personnes non élues qui mettent la table pour les prochaines élections et qui font un travail journalistique négatif pour écraser les travailleurs syndiqués.



DANS CE NUMÉRO :

➤ L'agenda, l'outil de travail quotidien	2
➤ Calendrier des paies d'été 2012	2
➤ Compensation monétaires pour ceux et celles qui accueillent des stagiaires	2
➤ Fonds de solidarité FTQ	3
➤ Information pour les nouveaux enseignants	3
➤ Assemblée générale du SERV	3
➤ Guide sur les droits, pouvoirs et responsabilités des enseignants	4
➤ RREGOP / Banque de 90 jours	4

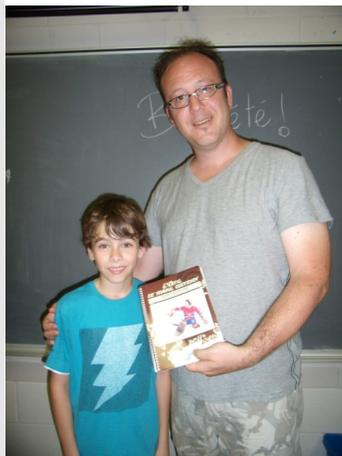
*En espérant que les vacances de Noël  
seront également propice au repos.*

*Véronique Lefebvre*



## L'AGENDA, L'OUTIL DE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Les membres du comité exécutif du SERV tiennent à remercier les illustrateurs de l'agenda 2011-2012.



Alexandre Verrette, un élève de l'école Harwood, nous a fait cadeau de l'une de ses productions, un gardien de but brillamment illustré. Julie Pineault, enseignante à l'école La Perdriolle, nous a dessiné les enseignantes et les enseignants, ensemble, solidaires.

Nous vous rappelons que cet outil de travail nous permet de faire des dons à des organismes d'aide et de défense. En tout, l'an dernier, nous avons fait des donations totalisant 1 300\$ aux organismes suivants : Centraide, Centre de femmes La Moisson, les lock-outés du Journal de Montréal, L'aut'Journal, le Fond d'aide aux sinistrés de la Montérégie, Eau Secours, le Comité Chômage du Haut-Richelieu, la FATA pour les travailleurs accidentés, le Réseau des services de garde en milieu familial, la Fédération des Femmes du Québec et le Fond de l'école secondaire



Soulanges.

Nous vous remercions d'encourager les commanditaires de la région qui assurent les revenus générés par cet outil de travail.

Nous sollicitons votre participation pour illustrer l'agenda 2012-2013.

**Envoyez-nous une photo d'un paysage de la région.**

**Date limite d'envoi par courrier interne: vendredi 3 février 2012.**

Inscrire à l'endos de la photo votre nom et le nom de votre école. Un court texte descriptif peut accompagner la photo, il sera également publié dans l'agenda.

Véronique Lefebvre

## CALENDRIER DES PAIES D'ÉTÉ 2012 PLANIFIER VOTRE DÉCALAGE SALARIAL

Le prochain décalage salarial aura lieu la semaine du 23 août 2012, c'est-à-dire après le versement de la dernière paie d'été de l'année scolaire. Vous aurez donc l'impression qu'il vous manque une paie, mais non!

Une année compte 26 périodes de paie réparties sur 52 semaines, donc sur 364 jours. Dans une année il y a 365 jours, et même quelques fois 366. Cette journée qui s'accumule année après année devient un problème pour le versement de nos paies. Environ une fois tous les sept ou huit ans, cela force un décalage de paie d'une semaine pour les enseignantes et les enseignants. Nous sommes rémunérés pour 200 jours de travail et non pour une semaine de travail...Un décalage d'une semaine veut dire une semaine sans paie!!!

**Calendrier de paie :** Donc, pour la fin de l'année scolaire 2011-2012 et le début de 2012-2013, le calendrier de paie sera le suivant :

28 juin 2012	9 août 2012
12 juillet 2012	
26 juillet 2012	30 août 2012



### COMPENSATIONS MONÉTAIRES POUR CEUX ET CELLES QUI ACCUEILLENT DES STAGIAIRES

- Le comité de l'encadrement des stagiaires vous rappelle que si vous choisissez le montant de 400\$ alloué au budget de la classe, le matériel acheté doit rester à l'école, et cela, même si vous changez d'école.
- Si vous désirez acheter du matériel qui vous suivra advenant un changement d'école, vous devez choisir la compensation de 300\$ qui sera versée à même votre rémunération.





J'irai vous rencontrer au cours des mois de janvier et février afin de vous faire connaître les fonds de solidarité FTQ.

Il s'agit d'un nouveau dossier pour moi. L'objectif de la tournée des établissements est d'assurer la pérennité financière à la retraite de chacun des membres, cette résolution provient du Conseil Général de la CSQ. J'aurai donc la chance de discuter avec vous de la planification financière de votre retraite. À noter qu'il n'y a pas d'âge pour planifier ce moment, donc les plus jeunes sont aussi concernés! De plus, je profiterai de ces moments pour répondre à toutes autres questions syndicales.



Au plaisir de vous rencontrer!

Isabelle Gariépy, Vice-présidente  
Responsable locale des fonds FTQ



**Deux points d'information très importants  
pour les nouveaux enseignantes et enseignants**

### ↳ Assurance-vie

Depuis janvier 2010, tous les membres de la CSQ adhèrent automatiquement à une assurance-vie de 10 000\$. Le seul moment où vous pouvez vous retirer de cette assurance est dans les 6 mois qui suivent votre adhésion, donc à votre premier contrat. Par la suite, cela n'est plus possible. Pour toutes modifications à votre régime d'assurance vous devez communiquer avec madame Josée Haineault à la commission scolaire au 514-477-7000, poste 1735.

### ↳ À vérifier

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous êtes rémunéré au bon échelon salarial et cela dépend de votre attestation de scolarité et de vos années d'expérience. Votre échelon salarial est indiqué sur votre première paie de l'année.



### À SURVEILLER

*A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012,  
la CARRA appliquera une nouvelle formule  
pour le calcul des  
taux de cotisation au RREGOP  
et SSQ Assurances*

*revisera le coût de ses couvertures.*

**NOUS VOUS TRANSMETTRONS**

**UNE INFORMATION COMPLÈTE**

**EN JANVIER 2012**

## CONVOCATION

**Assemblée générale du SERV**

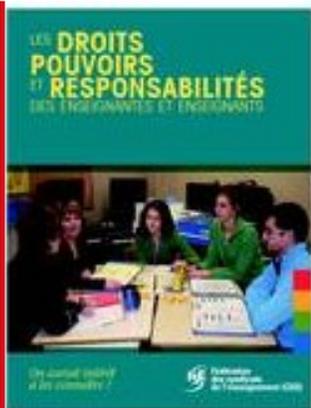
**Judi 12 janvier 2012**

**à 16 h 00**

**Théâtre Paul-Émile Meloche**

**Commission scolaire des Trois-Lacs**





## NOUVEAU GUIDE SUR LES DROITS, POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

**On aurait intérêt à les connaître!**

La profession enseignante a un statut social ambigu. Nous avons une certaine estime de la population mais aussi un manque de considération devant tout le travail accompli au quotidien avec nos élèves. Nous voulons être reconnus à notre juste valeur.

Notre Fédération, la FSE, a élaboré un plan d'action visant à revaloriser notre profession. La publication de ce **Guide sur les droits, pouvoirs et responsabilités des enseignantes et enseignants** est un élément de ce plan d'action.

Ce guide vous outillera dans vos revendications afin de faire reconnaître vos droits et pouvoirs en tant qu'enseignante et enseignant dans votre classe et aussi dans les divers comités et lieux d'influence (comité d'école, conseil d'établissement, comité des normes et modalités, etc..). En connaissant mieux vos droits, pouvoirs et responsabilités, vous serez plus consciente et conscient de votre pouvoir collectif et individuel.

Demandez à votre personne déléguée syndicale d'établissement de vous donner une copie du guide. Elle sera ravie de vous informer également de son contenu, ses différents thèmes et la marge de manœuvre qui vous est reconnue afin que vous puissiez exercer votre profession en toute légitimité.

Véronique Lefebvre



### **RREGOP - Banque de 90 jours**

Suite à de nombreuses questions concernant la banque de 90 jours, voici un petit rappel. *Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, seules les absences sans salaire liées à un congé parental, donc celles liées à un congé de paternité, de maternité ou d'adoption, peuvent être comblées par la banque de 90 jours. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011, tous les jours d'absences peuvent être comblés par la banque de 90 jours.*

#### Comment applique-t-on la banque de 90 jours?

Deux hypothèses sont possibles:

- ♦ **Au moment de la retraite** : si, au cours de votre carrière, vous avez pris des congés sans traitement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou des congés parentaux après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la CARRA comblera ces

Si toutefois ces absences totalisent moins de 90 jours, **vous ne pourrez utiliser les jours restant pour devancer la date de prise de retraite**. Les jours restant ne seront pas utilisés.

- ♦ **Au moment d'un rachat de service** : celui-ci vous sera alors moins dispendieux car en demandant d'appliquer la banque de 90 jours la CARRA conservera en banque 90 jours qu'elle appliquera au moment de la retraite pour combler le nombre de jours d'absence que vous n'aurez pas racheté entièrement.

Si vous avez des questions ou des rachats de service à effectuer, n'hésitez pas à m'appeler au SERV le jeudi et vendredi au 450-455-6651.

Céline Durand, v.-p.

